

Contribution d'INTERFEL au Grand Débat national

Pour une consommation renforcée des fruits et légumes frais

INTERFEL a souhaité contribuer à la consultation publique afin de répondre aux attentes formulées par nos concitoyens sur le plan de l'alimentation et de la santé. Le constat fait par les instances internationales et nationales de santé est sans appel : **nous devons accroître la consommation de fruits et légumes pour avoir une politique de prévention de santé pour l'ensemble de la population**. A ce jour, selon les études diffusées, **seuls 25 % des adultes et 6 % des enfants atteignent les niveaux de recommandation de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)**. Parmi les freins à la consommation, on peut diagnostiquer deux éléments majeurs :

- Une **perception de prix élevé** qui est également un frein réel d'accessibilité pour les 20 % des ménages défavorisés ;
- Une **perte de savoir-faire culinaire** conduisant à des comportements alimentaires peu favorables aux fruits et légumes, tout particulièrement auprès des jeunes.

INTERFEL a ainsi présenté une contribution ambitieuse au cours du Grand Débat visant à dynamiser et accroître la consommation et la production des fruits et légumes frais :

➔ Améliorer l'accessibilité des fruits et légumes frais pour tous et toutes :

- ✓ **Abaisser le taux de TVA pour les fruits et légumes frais afin d'améliorer l'accessibilité de ces produits**, tout en répondant mieux tant aux attentes sociétales qu'à celles de la filière ;
- ✓ Diffuser, comme c'est le cas pour certains pays, des **chèques fruits et légumes frais** pour les **populations en grande difficulté économique**
- ✓ Mettre en place des **espaces d'information** sur les chaînes de télévision et de radio publiques afin de **mieux informer et aider les consommateurs à consommer** des produits frais, dont des fruits et légumes frais ;
- ✓ Créer les conditions d'utilisation des 18M€ du **programme européen pour les fruits et légumes à l'école** actuellement non utilisés par la France, contrairement aux autres grands pays européens qui utilisent pleinement ces fonds.

➔ Développer une véritable politique d'éducation à la consommation des fruits et légumes frais :

- ✓ Permettre aux **organisations collectives** du domaine alimentaire, reconnues par l'Europe ou l'Etat français, de **contribuer à l'éducation alimentaire des jeunes**, en accédant dans les écoles avec des personnels qualifiés ;
- ✓ Rétablir les **cours de cuisine à l'école** du primaire au collège
- ✓ Organiser des **cours de cuisine pour les populations en difficulté économique** avec le **concours de restaurateurs**, dans le cadre d'une distribution gratuite de fruits et légumes, en utilisant les mécanismes de dons européens et français

➔ Revoir les règles d'appels d'offres publics pour les produits frais :

- ✓ Contribuer à la **revalorisation de l'ensemble des territoires européens** en **autorisant** de manière dérogatoire, **dans la limite de 30 %** du montant des appels d'offres publics pour les approvisionnements en produits frais, **à recourir à des produits locaux dans les mises en concurrence**.

INTERFEL en quelques chiffres :

- 75 000 entreprises ;
- 450 000 emplois dont 250 000 saisonniers ;
- 30 900 exploitations légumières – 27 600 exploitations fruitières – 300 coopératives – 350 entreprises d'expédition et d'exportation – 1 168 grossistes ou centrales – 14 311 primeurs – 12 776 grandes et moyennes surfaces (GMS) ;
- La France est le 4^e pays producteur de fruits et légumes en Europe, après l'Espagne, l'Italie et la Pologne.